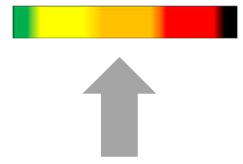

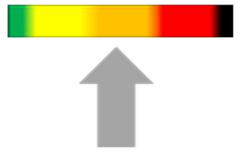


Rapport sur les stratégies et les risques

Plan stratégique 2023-2026

Présenté au comité des finances et des risques et au conseil d'administration : février-mars 2023

Principe stratégique	Objectif stratégique	Évaluation des risques <i>Sur une échelle de 0 à 3, à quel point est-il important de brosser un portrait des risques à écarter?</i>	Probabilité de réussite* <i>Quel est notre degré de confiance en notre capacité à atteindre l'objectif fixé?</i>	Indicateurs de réussite <i>Quels jalons marquent notre progression?</i>	Principaux risques <i>Quels écueils sont susceptibles de freiner notre progression?</i>
NOS SERVICES : ÊTRE UN FOURNISSEUR DE CHOIX	Continuer de faire évoluer et croître le Service ontarien de la surdicécité	2		<ul style="list-style-type: none"> Comité sur la croissance déployé en juin 2022 – en concertation avec le groupe de travail sur le logement et l'aménagement Avancement du processus de certification des interprètes tactiles spécialisés en surdicécité certifié (CDBIS) 	<ul style="list-style-type: none"> Financement Marché du travail (rétention, recrutement) Sensibilisation du ministère à l'importance des services d'intervention et aux besoins uniques des personnes sourdes, malentendantes et non verbales
NOTRE PERSONNEL : FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT	Cultiver le goût du dépassement	2		<ul style="list-style-type: none"> Examen et implantation éventuelle d'une plateforme de communication et d'échange pour nourrir notre culture organisationnelle Ateliers suivis pour favoriser la santé mentale et le bien-être Mise en place d'un leadership axé sur le mentorat Inscription des responsables des relations avec les employés et de la culture (RREC) à des cours universitaires sur le leadership Diffusion du Programme d'aide aux employés (PAE) Restructuration de l'équipe des ressources humaines et de l'équipe des communications pour optimiser la collaboration 	<ul style="list-style-type: none"> Roulement Marché du travail difficile Contraintes financières entourant la création d'une plateforme – virage numérique et quota de ressources (financières + humaines) Choix d'outils appropriés pour répondre aux besoins, et s'intégrant bien dans l'organisation – il faudra miser sur une solide stratégie de formation
	Poser les assises d'une stratégie sur la relève	2		<ul style="list-style-type: none"> Planification et mise en application d'une stratégie sur la relève 	<ul style="list-style-type: none"> Effritement des connaissances et du leadership

Échelle d'évaluation des risques

Combien de temps et d'énergie souhaitons-nous consacrer à l'étude des risques à écarter?

NIVEAU	DESCRIPTION
0	Nul besoin d'évaluer les risques et la probabilité de réussite pour l'instant. Cette cote est généralement attribuée aux objectifs non névralgiques et sans contraintes réglementaires.
1	Il faut établir les principaux risques et calculer la probabilité d'atteindre l'objectif fixé et jugé utile, ou il y a des contraintes réglementaires à respecter.
2	Le niveau 1 s'applique, et il faut effectuer une bonne évaluation des risques (classement faible/moyen/élevé) et calculer la probabilité d'atteindre l'objectif fixé et jugé important, ou il y a des contraintes réglementaires importantes à respecter. Au terme de l'évaluation, il pourrait être nécessaire d'appliquer des mesures correctives.
3	Le niveau 2 s'applique, et il faut effectuer une évaluation fine des risques et calculer la probabilité d'atteindre l'objectif fixé et jugé névralgique, ou il y a des obligations réglementaires strictes à respecter. La personne responsable de l'atteinte de l'objectif retient généralement les services d'un tiers pour contrôler la qualité de l'évaluation.

Échelle de probabilité de réussite

Quel est notre degré de confiance en notre capacité à atteindre l'objectif fixé?

